

*Collectif pour l'Amélioration du Cadre de vie du quartier  
Belleville Saint-Maur*  
[www.cadredevie.paris](http://www.cadredevie.paris)

**Questionnaire aux candidates et candidats à la Mairie  
du 11<sup>e</sup> arrondissement**

**Municipales 2020**

**réponses de la liste**

**« Unis pour le 11<sup>ème</sup> - Union de la droite et du centre »**

**conduite par Jacques Lefort,**

**président des élus les Républicains  
à la mairie du 11<sup>ème</sup> depuis 6 ans**

## Sommaire

1. Marché de Belleville .....	3
2. Espaces verts.....	4
3. Conseil de quartier .....	4
4. Piétonner les rue Oberkampf et Jean-Pierre Timbaud une fois par mois .....	6
5. Une conciergerie boulevard de Belleville .....	6
6. Centre d'évaluation des migrants rue du Moulin Joly :.....	7
7. Aménagements urbains .....	8
8. Commerces.....	13
9. Tranquillité et sécurité.....	15

# 1. Marché de Belleville

La mauvaise qualité et le manque de diversité des produits ne répondent pas aux attentes d'une majorité d'habitants du quartier. Les stands de textile et d'articles de bazar ne cessent de s'étendre et sont presque majoritaires. Se tenant exclusivement en semaine, le marché ne profite pas aux personnes qui travaillent. Pendant ce temps, le marché du Père Lachaise, situé sur le boulevard de Ménilmontant, lui se meurt.

## Vous engagez vous à...

- **Organiser le marché un jour de weekend** pour permettre à celles et ceux qui travaillent de profiter du marché et de prendre le temps de faire leurs achats en famille ? -> Cela me paraît pertinent car les marchés ouverts le week-end dans le 11<sup>ème</sup> sont surtout situés au sud de l'arrondissement. Il faut l'organiser si l'on trouve assez de commerçants disponibles car ceux habitués aux marchés sont déjà installés sur d'autres marchés le week-end.
- **Développer une offre de fruits et légumes qualitative**, biologique et/ou circuits courts, en fromagerie, etc... **en récupérant des emplacements** sur les stands de textile, bibelots et produits d'épicerie manufacturée ? **Prévoir des emplacements pour des traiteurs variés**, avec possibilité de restauration sur place, pour plus de convivialité ? -> Très bonne idée que je m'engagerai à mettre en oeuvre.
- **Interdire l'installation** du marché à l'extrémité des terre-pleins, ainsi qu'en leur milieu, pour aérer le marché et dégager les passages piétons ? -> Oui. Mettre en place un service de livraison à domicile en vélo cargo ? -> C'est aux commerçants de s'en charger. Vérifier que les forains disposent d'un véhicule répondant aux normes anti-pollution lors de leur inscription, puis chaque année ? -> La transition de ces véhicules vers d'avantage de propreté environnementale doit se faire de façon progressive pour ne pas étrangler les commerçants.
- **Organiser le tri** des déchets et des invendus. -> Cela pourrait être en effet proposé à des associations spécialisées, sans que cela ne fasse concurrence aux commerçants, afin d'éviter l'effet « je n'achète pas au commerçant car je récupère gratuitement ses invendus. ». Appliquer l'interdiction des sacs et pochette en plastique ? -> Dès lors que des solutions alternatives existent, cette contrainte peut être appliquée. Par exemple elle pourrait s'appliquer difficilement à un poissonnier qui a besoin d'emballer son poisson dans un sac étanche. Sinon, oui il est important de lutter contre la prolifération de ces sacs.
- **Réfléchir à un autre usage du terre-plein du boulevard Ménilmontant** où le marché du père Lachaise fait doublon avec celui de Belleville ? -> C'est par excellence un sujet que je proposerai d'étudier ensemble aux deux conseils de quartier (Belleville et Léon Blum) dont les habitants sont concernés.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

Chaque proposition mériterait ses propres cases oui/non/peut-être !

## 2. Espaces verts

Notre quartier ne dispose d'aucun parc, d'aucun jardin, mais uniquement de deux squares minuscules. Alors que notre quartier rassemble **20% de la population du 11<sup>e</sup> arrondissement, il ne compte que 4,3% de ses espaces verts, soit 4 684 M<sup>2</sup> seulement, sur les 107 832 M<sup>2</sup> d'espaces verts du 11<sup>e</sup> arrondissement.**

Au total, le nombre de m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant dans notre quartier (1,2 M<sup>2</sup>/habitant) est 8 fois inférieur à ce que recommande l'Organisation mondiale de la Santé (10 M<sup>2</sup>/habitant) et à la moyenne parisienne (11,4 M<sup>2</sup>/habitant).

C'est une inégalité majeure, alors que les appartements sont les plus exigus : les deux tiers des logements ne sont composés que d'une ou deux pièces (65,7%) et la densité de logements est presque le double de la moyenne parisienne. Les besoins d'espace public et notamment de lieux de respiration sont donc considérables,

### Vous engagez vous à...

- Envisager la création d'un ou plusieurs espaces verts dans notre quartier et à modifier le Plan local de l'urbanisme (PLU) en ce sens.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

#### Expression libre :

Les espaces verts sont essentiels pour la respiration des populations, qu'elles soient dans des quartiers populaires comme Belleville, ou des quartiers plus aisés. Il est délicat de raser des immeubles pour faire des espaces verts. Par contre il est opportun de ne pas en construire de nouveaux pour aérer le quartier. Il est aussi essentiel de reconquérir les espaces verts actuels, en veillant à leur quiétude, leur propreté, leur entretien, pour qu'ils soient plus accueillants pour les familles que pour les bandes bruyantes, et parfois virulentes.

Oui je proposerai au Conseil de quartier Belleville de recenser toutes les ressources potentielles en terme de création d'espaces verts nouveaux, afin de budgéter leur création. Le quartier Belleville sera l'une de mes priorités car ces investissements servent à tout l'arrondissement.

## 3. Conseil de quartier

### Vous engagez vous à...

- Doter tous les Conseils de quartier d'un **local pérenne accessible aux habitants et d'un site internet**, pour renforcer leur insertion dans le quartier, faciliter les échanges avec l'ensemble des habitants. -> Oui pour le site internet. Un local pérenne pourra être étudié si l'activité du Conseil de quartier le justifie. J'ouvrirai largement la mairie aux réunions de travail du

conseil de quartier : on y trouve des salles beaucoup plus spacieuses et accueillantes que dans un local de quartier.

- Militier auprès de la Mairie centrale pour doter les conseils de quartier d'un socle commun de règles, comportant les garanties minimales de bon fonctionnement pour mettre un terme aux inégalités entre arrondissements. -> Cela me paraît plus que justifié.
- Rétablir **un observatoire parisien des Conseils de quartier** indépendant, chargé d'évaluer leur fonctionnement, de lever les difficultés rencontrées avec les Mairies d'arrondissement et de rédiger un rapport annuel au Conseil de Paris. -> Très bonne idée de même.
- **Faire des élus référents des quartiers les vrais coordinateurs** de l'action de l'exécutif sur le quartier pour veiller à la cohérence des actions. Interdire le cumul de la fonction d'adjoint thématique (ex. logement) et de référent de quartier. -> Mettre au travail les élus responsables de leur quartier sera une innovation que je m'engage à mettre en œuvre. L'interdiction du cumul ne me paraît pas essentielle, dès lors qu'un élu est assez disponible et compétent pour mener les deux missions.
- Permettre la participation de chacun au Conseil de quartier et à ses commissions, mais de **réserver le vote en réunion plénière aux habitants tirés au sort, pour garantir la représentativité** du Conseil de quartier et parer à son instrumentalisation ? -> Je souhaite laisser le vote en plénière aux habitants présents. Par contre je souhaite que ces réunions soient beaucoup plus fréquentées, et mon programme déroule des propositions en ce sens. Cette fréquentation affaiblit les potentielles tentatives de déstabilisation politique.
- **Rendre obligatoire l'inscription des vœux adoptés par les Conseil de quartier à l'ordre du jour des réunions des Conseils d'arrondissement** et l'intervention d'un vote. La présentation du vœu est assurée par le Conseil de quartier. -> Oui, il me semble opportun que ces vœux soient proposés, par exemple lors des réunions du conseil d'arrondissement avec le CICA qui sont les seules réunions où légalement des personnes non élues peuvent s'exprimer afin de des Conseils de quartier
- Proposer à la Mairie centrale de **calculer le budget de fonctionnement en fonction du poids de la population du quartier majorée du poids de leur population en quartier prioritaire**, et non plus de manière forfaitaire. -> Je suis d'avantage favorable à payer de façon souple et rapide toutes les dépenses de fonctionnement dès lors qu'elles ont une utilité avérée pour le quartier, plutôt que de raisonner en budget. Ce dernier peut donner le sentiment qu'il faut à tous prix le dépenser d'ici la fin de l'année.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

#### Expression libre :

Le fonctionnement des conseils de quartier doit être revu pour qu'ils soient davantage fréquentés par la population. Tous les projets relatifs au quartier doivent y être discutés. Et les commissions doivent être accompagnées par des techniciens de la mairie centrale pour éviter les fausses routes, tout en veillant à ce que l'imagination – qui fait l'intérêt de ces instances - ne soit pas bridée bien sûr. Les plénières doivent être davantage des lieux de dialogues avec les habitants que de monologues d'élus qui en préemptent l'ordre du jour. Mon expérience d'ancien conseiller de quartier, et ancien responsable de la commission cadre de vie du quartier Bastille, sera utile pour réformer ces instances utiles mais sous-utilisées.

## 4. Piétonniser les rue Oberkampf et Jean-Pierre Timbaud une fois par mois

**Les rues Oberkampf et Jean-Pierre Timbaud font l'objet** depuis le début des années 2000, pour la première et les années 2010 pour la seconde, **d'une appropriation par les fêtards et se spécialisent dès le jeudi soir dans la vie nocturne au grand dam des riverains et des familles du quartier.**

Les autorisations de terrasses ne sont pas respectées et les trottoirs sont occupés par la clientèle de ces bars, **dégradant la circulation des piétons**, dont la place ne cesse de se réduire dans le quartier.

**La circulation rue Oberkampf est particulièrement dense.** La situation des cyclistes y est particulièrement précaire, alors qu'il s'agit d'axe majeur pour notre quartier.

### **Vous engagez-vous à...**

- Rendre piétonnes les rues Oberkampf rue Jean-Pierre Timbaud, chaque dimanche entre les mois de mai et septembre, **pour permettre aux habitants du quartier de se réapproprier l'espace public et de profiter du calme.** La circulation serait également ouverte aux cyclistes **pour leur permettre de se balader en famille, sans risque. Les rues seraient réouvertes à la circulation à 20H. -> non**
- **Cette initiative permettra également aux commerces d'attirer une nouvelle clientèle dans un climat apaisé. En complément,** des animations citoyennes pourraient être prévues **sur la place Verte, cité Griset, place Roger Linet** comme des bals, du troc entre voisins ou des jeux pour les enfants. **-> oui**

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

### **Expression libre :**

**Il est utile de permettre aux riverains de profiter davantage de leur rue, et il faudra réfléchir à la mise en place de ces propositions : la taille de ces rues, qui sont des axes de circulation très passants, risques de reporter le trafic de ces dimanches sur d'autres rues parallèles. Et cette piétonisation ne règlera pas la question des bruits nocturnes.**

**Les animations citoyennes évoquées me paraissent de très bonnes idées.**

## 5. Une conciergerie boulevard de Belleville

Une conciergerie se matérialise par un kiosque sur l'espace public qui met en relation des particuliers avec des habitants qui ont du temps disponible et des compétences pour rendre des services contre une rémunération modeste : monter un meuble, promener le chien, repasser du linge, dépanner un ordinateur et plus encore.

Ces personnes, qui rendent ces services, sont fréquemment des bénéficiaires du RSA ou inscrits dans un parcours d'insertion. Autoentrepreneurs, ils bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel. Ce dispositif permet donc la création d'activités accessibles à tous, notamment pour les personnes éloignées de l'emploi.

**Notre quartier affiche l'un des plus forts taux de chômage à Paris.** Dans le même temps, le lien social se délite, les gens ne se rencontrent plus, ne se parlent plus.

**Vous engagez-vous à...**

**A installer une conciergerie sur le boulevard de Belleville à la limite des 10e, 11e, 19e et 20e arrondissements,** pour permettre à tous les habitants du Grand Belleville de se rencontrer.

Oui

non

**l'envisager/y réfléchir**

Expression libre :

**Bonne idée, qui pourra être testée en lien avec le Conseil de quartier et le Conseil citoyen afin de veiller à sa réelle efficacité.**

## **6. Centre d'évaluation des migrants rue du Moulin Joly :**

La Maire de Paris a décidé **l'ouverture le 18 janvier 2016, au 5 rue du Moulin Joly, du Dispositif d'Évaluation des Mineurs Isolés Étrangers (DEMIE) géré par la Croix-Rouge** pour accueillir les jeunes migrants primo-arrivants se présentant comme mineurs isolés étrangers.

**Ce choix de cette localisation interroge et suscite une colère légitime de la part des habitants.** Il est installé dans une copropriété privée et non dans un bâtiment public. **La configuration même de la rue du Moulin Joly,** qui est particulièrement étroite, aurait dû interdire l'intervention d'une telle décision. Cette portion de la rue du Moulin Joly se situe en outre dans le secteur le plus pauvre du 11<sup>e</sup> arrondissement et l'un des plus pauvres de Paris.

La création de ce centre dans la rue du Moulin Joly a également **des conséquences difficiles** pour le cadre de vie, la tranquillité des habitats et les commerces, pourtant déjà en difficulté.

**Cette situation est aggravée par l'attitude de la Croix Rouge** dont les responsables refusent de faire attendre les jeunes dans leurs locaux, laissant ces derniers errer sur la voie publique ou dans les parties communes de la copropriété. Les jeunes sont trop souvent éconduits sans ménagement par un vigile salarié d'une société privé. Les associations, et notamment Human Right Watch, dénoncent le fonctionnement de ce centre et les décisions qui y sont prises, très lourdes de conséquence pour l'avenir de ces jeunes et dans l'immédiat hypothèquent leur droit de mise à l'abri

La localisation de ce centre expose par ailleurs particulièrement les jeunes. Une **importante activité prostitutionnelle prospère à quelques dizaines de mètres** du Centre de la Croix Rouge, sur la rue de la Présentation qui prolonge la rue du Moulin Joly. La **principale zone de trafic de drogue sur l'espace public du 11<sup>e</sup> arrondissement est située non loin de là**, à l'angle rue de Vaucouleurs/ rue de l'Orillon.

### Vous engagez vous à...

- Transférer **dans un autre quartier, éventuellement du 11<sup>e</sup> arrondissement**, où pour des raisons de disponibilité d'espace, cette fonction serait mieux assurée.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

#### Expression libre :

La copropriété a voté en 2019 qu'une procédure de résiliation du bail puisse être enclenchée dès lors que les nuisances réapparaîtraient. Cela semble avoir conduit les responsables de ce centre à une meilleure prise en main de ce problème.

Si la situation se détériorait à nouveau et si ce centre était ainsi amené à devoir quitter les lieux, je m'engage à étudier une affectation la plus appropriée à l'échelle de Paris.

## 7. Aménagements urbains

Le quartier Belleville Saint-Maur, le plus dense de Paris, souffre d'un **déficit d'espace public et d'entretien de celui-ci**. Les trottoirs, très largement privatisés, notamment par les commerces et leurs clients, deviennent inaccessibles aux habitants.

**Si les places du XI<sup>e</sup> arrondissement** comme celles de Léon Blum, République, Bastille et Nation ont fait l'objet de réaménagements et d'investissement couteux, notre quartier lui n'a pas eu droit à de tels investissements.

Si les boulevards Haussmann, de la Villette, et Magenta ou plus récemment, les boulevards de la Chapelle et Voltaire ont fait l'objet d'une requalification, cela n'a pas été le cas du boulevard de Belleville (côté 11<sup>e</sup>).

### 1- Réaménager le carrefour République-Parmentier- Oberkampf

Pour tous ceux qui en ont fait l'expérience, traverser ce carrefour relève de la gageure. Il représente **une frontière difficilement franchissable** entre le quartier Belleville Saint-Maur et le reste du 11<sup>e</sup> arrondissement, dont il se trouve isolé.

**Le carrefour est difficilement franchissable pour les piétons.**

Sa configuration et ses aménagements **ralentissent et compliquent le cheminement des piétons** qui doivent s'arrêter aux feux et contourner les barrières. **La rue Oberkampf est littéralement sectionnée**, ce qui nuit en particulier aux commerces et dissuadent leurs clients de faire leurs courses de l'autre côté du carrefour.



## Vous engagez vous à...

- Procéder à un réaménagement d'ampleur de ce carrefour pour **favoriser le cheminement des piétons et apaise la circulation automobile.**

Oui

non

**l'envisager/y réfléchir**

### Expression libre :

Parfois des aménagements simples (et peu coûteux) permettent de régler des situations complexes. Ce point est par excellence un sujet dont doivent s'emparer les 3 conseils de quartiers concernés par ce carrefour. L'expertise des habitants sera précieuse pour déterminer la réalité de la gêne et la solution la plus appropriée.

Je pourrai proposer aux conseils de quartier de prioriser ce sujet pour la mandature à venir, s'ils le souhaitent.

## 2- Requalifier la rue Saint-Maur en élargissant les trottoirs et en plantant 40 arbres

A cheval sur deux arrondissements et trois quartiers, **la rue Saint-Maur fait elle aussi partie des grande oubliées** des opérations d'aménagement. C'est l'une des plus longues des Paris (2km). Elle souffre de nombreux maux.

**Les trottoirs sont trop étroits** sur une large portion de la rue, alors qu'ils sont très empruntés.

La rue Saint-Maur **ne compte par ailleurs que 21 arbres, soit un arbre tous les 92 m**, alors qu'elle compte **deux files de stationnement** dans un quartier qui est en surcapacité de places stationnement par rapport à l'équipement des ménages.

**Y circuler à vélo est perçu comme dangereux, en l'absence d'aménagement sécurisé.** Cette carence n'est tenable si l'on souhaite développer l'usage du vélo dans notre quartier.

## Vous engagez vous à...

- **Planter des d'arbres** rue Saint-Maur avec un objectif d'en **multiplier le nombre par trois et à élargir ses trottoirs**, en reprenant de l'espace sur l'une des deux files de stationnement qui serait supprimée
- Mettre à l'étude la création d'une **piste cyclable sécurisée.**

Oui

non

**l'envisager/y réfléchir**

### Expression libre :

La plantation d'arbres est une bonne idée, nous pourrions l'imaginer en pleine terre d'autant que le sous-sol doit le permettre du fait de l'absence de métros. Cela pourrait se faire sur quelques places de stationnement. Je ne suis pas favorable à la suppression d'une file de stationnement car je souhaite que l'arrondissement redevienne accueillant pour les familles et les personnes âgées, qui ont besoin de voitures. D'autant que les voitures seront amenées à être de plus en plus électriques, donc non polluantes.

### 3- Apaiser la rue Faubourg du Temple entre le boulevard de Belleville et l'avenue Parmentier

La rue du Faubourg du Temple présente une valeur patrimoniale et historique importante pour le quartier. Elle ne peut plus continuer à être maltraitée. **Très encombrée, cette rue commerçante est également très minérale et bruyante.**

La rue, dans sa partie haute, avait fait l'objet d'une opération d'aménagement dans les années 2000, mais **sans que la question du trafic automobile et de la place des vélos n'aient été traitée**, alors que le problème était déjà identifié.

Dans la période récente (2016), **seule sa partie basse** au niveau de la place de la République, a été apaisée avec la création d'une zone de rencontre.

Aucun projet n'a émergé concernant la vaste portion de cette rue située au Nord-Est dans les quartiers populaires de Belleville Saint-Maur (11<sup>e</sup>) et Hôpital Saint-Louis Faubourg du Temple (10<sup>e</sup>).

Or, selon un décompte réalisé dans le cadre du réaménagement de la place de la République, **la circulation automobile y était plus intense que sur le boulevard Voltaire** ou l'avenue de la République (937 véhicules/heure de pointe le matin, contre respectivement 779 et 751 véhicules).

#### Vous engagez vous à...

- Apaiser la rue Faubourg du Temple **en limitant la circulation automobile**. La possibilité de la création d'une zone de rencontre pourrait être mise à l'étude. -> non
- **Réaménager le carrefour de Belleville**, complètement embolisé. -> oui

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

#### Expression libre :

Je ne souhaite pas continuer à embolir la ville avec des boulevards obstrués. Comme évoqué précédemment, les familles et personnes âgées ont besoin de voiture, et celles-ci sont amenées à devenir de moins en moins polluantes. La rue du Faubourg du Temple est un axe essentiel de circulation vers le centre de Paris. Par contre la rénovation des trottoirs et stationnement de cette rue me paraît urgente.

Le carrefour de Belleville sera en effet revu car il ne fonctionne pas.

### 4- Réaménager enfin le boulevard de Belleville côté 11e

#### Vous engagez vous à...

- **Rénover intégralement les trottoirs côté 11<sup>e</sup> seront** et, parce qu'ils sont trop étroits (2,35m), à les libérer **des emprises** (étalages et terrasses) pour rétablir un cheminement normal des piétons et des PMR. -> c'est évident, et c'est une proposition que j'ai déjà portée en conseil d'arrondissement. La libération des

étalages se fera toutefois avec discernement, pour éviter de pénaliser les « bons élèves ».

- Envisager de créer des fosses dans le trottoir pour **végétaliser les façades des immeubles** après appel à participation des copropriétés et bailleurs sociaux. Une aide financière de la ville pourrait être envisagée. -> c'est envisageable, dès lors que des garanties de bon entretien sont apportées par ces propriétaires.
- **Revaloriser le terre-plein central du boulevard en rénovant l'intégralité de son revêtement.** Des discussions seraient engagées avec la RAPT pour revoir le format de sa bouche d'aération à la fois trop grande, disgracieuse et détournée de son usage.. -> oui.
- **Prendre intégralement la piste cyclable avec des matériaux de qualité.** Pour garantir son intégrité contre le stationnement de voitures et camions, des croix de Saint-André et des **potelets seraient installés sur les trottoirs.** -> c'est là aussi une proposition que j'ai déjà défendue en conseil d'arrondissement. Les potelets sur les trottoirs peuvent toutefois réduire la section circulaire du trottoir, je n'y suis pas favorable sans étude plus précise.
- Pour permettre aux livraisons des commerces de s'effectuer normalement les jours de marché, **les emplacements de livraison** le long du terre-plein central seraient inaccessibles aux forains du marché et **laissés libres.**

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

Le fait de m'être battu en conseil d'arrondissement, et d'avoir obtenu le maintien de la piste cyclable en l'état, aurait du permettre de flécher les dépenses évitées vers la rénovation du terre plein central, de la piste et des trottoirs. Je m'engage à ce que ces sommes soient affectées réellement à une rénovation de qualité du boulevard.

## 5- Recréer des centralités et de lieux de convivialité dans le quartier

C'est le résultat de l'histoire, mais aussi de choix récents d'aménagement qui ont privilégié l'encombrement et la saturation de l'espace public : **le quartier ne dispose pas de place publique en son sein.** Résultat : **les habitants se croisent, mais ne se rencontrent plus.**

Place Marek Edelman

Vous engagez vous à...

- Faire de la place Marek Edelman un lieu de convivialité avec la création de **deux terrains de pétanque** de part et d'autre de la rue de la Fontaine au roi. -> oui
- Envisager **l'installation de barrières mobiles qui fermeraient la place à la circulation chaque dimanche** pour permettre aux habitants de profiter pleinement de cet espace reconquis. -> non, le centre de la place suffit.
- **Installer des bancs publics** et à transférer les agréés et le babyfoot dans un lieu plus adapté. -> on peut installer des bancs tout en maintenant les autres installations.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

L'avis des riverains, des usagers de la place, et du conseil de quartier permettra de prioriser les travaux à mener.

### La place Verte (angle Oberkampf et Saint-Maur)

Cette place est trop souvent privatisée et son potentiel n'est pas assez exploité.

Entre les terrasses (fermée et ouverte) de 100M<sup>2</sup> accordés au café, la sanisette Decaux, le container à bouteilles et les nombreux scooters illégalement garés, **on ne peut actuellement pas faire grand-chose sur cette place, si ce n'est la traverser.**

### Vous engagez vous à...

- **Prendre 70 M<sup>2</sup> sur la terrasse et la délimiter** à l'aide de barrières dites « Croix de Saint-André », comme sur la place Saint-Catherine (Ive) pour sanctuariser l'espace public. Le container à bouteilles serait déplacé et le stationnement des scooters rendu impossible.
- Installer **deux ou trois bancs** pour permettre aux habitants et notamment à ceux qui ne peuvent profiter de la terrasse du café de profiter de la place.
- Envisager la plantation de **végétalisation basse** en lisière de la rue pour délimiter la place et l'agrémenter.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

Ces propositions sont intéressantes, je les examinerai après avoir recueilli l'avis des riverains, des usagers de la place, et du conseil de quartier.

### La placette au milieu de la rue des Nanettes

Cette placette reste une place de passage, souvent dégradée (déchets sauvages, vêtements éparpillés provenant du conteneur Relais vandalisé, potelets arrachés...). Elle mérite d'être mieux considérée.

### Vous engagez vous à...

- Transformer cette placette (qui est à ce jour un morceau de la rue des Nanettes fermé aux voitures) en une réelle place digne de ce nom, et encourager un programme de végétalisation.
- Envisager de l'agrandir en piétonnisant également le tronçon de la rue Victor Gelez (qui est très large), situé entre la rue des Bluets et la rue des Nanettes, pour ainsi gagner en place sans gêner les sorties de parking existantes et la circulation des voitures dans ce bloc résidentiel.

Oui

non

l'envisager/y réfléchir

Expression libre :

**De même, ces propositions sont intéressantes, je les examinerai après avoir recueilli l'avis des riverains, des usagers de la place, et du conseil de quartier.**

## **8. Commerces**

Le quartier souffre historiquement d'un **problème important de vacance commerciale dans ses rues intérieures**. Cela avait conduit la ville à créer la SEMAEST un organisme chargé de préempter les locaux vacants pour y installer des commerces depuis 2004. En 2016, l'objectif a été **élargi à la lutte contre la prolifération des bars, avec l'objectif d'y diversifier les commerces**.

Un bilan reste marqué par l'abandon de notre quartier et l'aggravation des fractures commerciales. Après 15 ans, il y a dans le **quartier deux fois moins de commerces pour 1.000 habitants** dans le quartier de la Fontaine au Roi, qu'en moyenne, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement.

Contrairement aux engagements pris, **aucun local n'a été préempté pour lutter contre la prolifération des bars**. Les activités d'hôtellerie et de restauration sont surreprésentées : **27 %, contre 16 % à Paris**. Nombre de projets d'installation de débits de boisson dans le quartier n'auraient pu voir le jour, **s'ils n'avaient fait l'objet d'une de la part des services de la mairie d'une très grande bienveillance**.

Selon le bilan dressé en 2018 par le Conseil de quartier, le nombre d'acquisitions de locaux par la SEMAEST dans notre quartier est **5 fois inférieur à l'investissement dont elle fait montre dans le quartier Sedaine-Popincourt**.

La SEMAEST privilégie par ailleurs dans sa politique d'intervention, l'acquisition de locaux présentant les meilleurs potentiels de revente situés dans les secteurs les plus gentrifiés, alors qu'au contraire, **il faut intervenir sur les situations les plus difficiles pour lesquelles une intervention publique est absolument indispensable**.

**Une réflexion doit également s'ouvrir sur détournement des licences de restauration**. Alors que la loi prévoit que pour les restaurants, la boisson n'est que l'accessoire du repas, celle-ci tend, dans certains restaurants du quartier, à **devenir la principale prestation et source de revenus**, accompagnée dans le meilleur des cas, par une simple planche de fromages ou de charcuteries

Sur notre quartier, la question de l'acquisition **des locaux commerciaux exigus** est particulièrement posée propices à l'installation de vendeurs d'alcool ou de produits de restauration rapide, responsables pour une large part des souillures qui affectent ce secteur.

Il est constaté que **la Mairie centrale n'utilise pas ses prérogatives en matière d'urbanisme commercial**. La multiplication des devantures de restaurants et débits de boisson, intégralement escamotables, **génère une amplification du bruit à des niveaux sonores insoutenables** pour les riverains, en particulier le soir et la nuit, **en particulier rue Jean-Pierre Timbaud**.

### **Vous engagez vous à...**

- Ce que la situation du quartier Belleville Saint-Maur fasse **l'objet d'un traitement paritaire avec celle de quartier Sedaine-Popincourt** et pour y parvenir, qu'un rattrapage en termes d'acquisitions de locaux soit engagé et

opéré sans tarder. -> plutôt qu'une parité avec une autre, c'est un déploiement de moyens propres à ce quartier qu'il faut enclencher.

Oui  non  l'envisager/y réfléchir

- Ce que la SEMAEST soit mobilisée non seulement pour limiter le nombre des débits de boisson, **mais celui également des restaurants, des fastfoods et des locaux exigus**, dans les secteurs où leur développement est le plus problématique ?

Oui  non  l'envisager/y réfléchir

- S'agissant de la lutte contre la vacance commerciale, à retenir comme des priorités absolues, les rues Moret, de l'Orillon, du Moulin Joly et Morand, dont la situation commerciale est objectivement dégradée, voire quasi-inexistante, avec pour objectif d'y créer des polarités commerciales ? -> la SEMAEST est dédiée aux remplacement des monoactivités, là il s'agit de mono-non-activité. D'autres outils doivent être utilisés, comme la rénovation de ces rues, le déploiement de l'attractivité culturelle de ce quartier, la résolution de ses problèmes de nuisances et de sécurité, pour le rendre à nouveau attrayant pour les commerces.

Oui  non  l'envisager/y réfléchir

- A **opposer plus systématiquement le refus de droit d'occupation du** domaine public (terrasses) pour dissuader l'installation des débits de boisson ou faciliter leur départ, dans les zones les plus concernées par cette problématique. -> ces interdictions doivent se faire avec discernement pour ne pas gêner les restaurants respectueux de l'espace public, et éviter de faire davantage perdre au quartier son attractivité.
- Refuser la création de devantures de restaurants et débits de boisson, **intégralement escamotables** ? -> pourquoi le refuser, si cela permet de retrouver l'espace public entièrement libre lorsqu'ils ferment ?

Oui  non  l'envisager/y réfléchir

Pour faciliter l'atteinte des objectifs de lutte contre les bars dans certaines rues et contre la vacance commerciale, **êtes-vous prêt(e)** à :

- Expérimenter **le versement d'une aide à la création ou à la conversion** vers des activités plus diversifiées et utiles aux habitants telles que la vente de produits alimentaires biologiques, issus de circuits courts, habillement, équipement de la maison, produits culturels, etc...
- **Le montant de l'aide à l'investissement sera plafonné à 30.000€ par commerce.** La nature des dépenses prise en charge sera très large : travaux de transformation intérieure et extérieure du commerce, mobilier, présentation des produits, hygiène, attractivité, environnement de travail, sécurité, économies d'énergie, tri, recyclage, etc..
- L'allocation de l'aide se fera dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêts dans la limite d'une enveloppe de 300.000€.

Oui



non



l'envisager/y réfléchir



Expression libre :

Plutôt qu'une aide à l'investissement, qui est un versement public potentiellement à fonds perdus, je suggère qu'un loyer adapté soit proposé pour les locaux ou les baux dont la SEMAEST est propriétaire. Cela dès lors qu'ils ne viennent pas en concurrence avec des commerces de même nature et non aidés dans le même secteur. Cette aide au fonctionnement s'inscrit sur le long terme.

Je propose par ailleurs que les étudiants des écoles de commerce du 11<sup>ème</sup>, et notamment l'ESCP, fassent leurs projets de fin d'étude au profit des commerces de ce quartier, afin de les aider à se développer grâce à leur créativité commerciale, les outils techniques et la rigueur intellectuelle qu'on leur a enseignés.

## 9. Tranquillité et sécurité

Que proposez-vous pour mettre un terme à 40 ans de trafic de drogue dans le secteur de l'Orillon ?

Que proposez-vous pour mettre un terme à l'activité prostitutionnelle rue du Faubourg du temple qui perdure depuis 15 ans ?

Je suggère une intervention rapide et directe d'agents placés sous mon autorité, en ma présence le plus souvent, pour décourager les installations de ces trafics.

Ceux-ci semblent en effet tolérés par les services de la préfecture de police de Paris, car ils restent ainsi localisés et sous contrôle : les traiter ne ferait que les déplacer. Les services de la mairie de Paris (les 3400 agents de la DPSP dont seulement... 60 pour le 11<sup>ème</sup> !) ne sont pas non plus enclins à s'y déplacer, d'une part parce que peu nombreux, non armés, et non habilités à verbaliser autre chose que des incivilités de base.

Je souhaite reprendre en main cette situation, avec une brigade placée sous mon autorité directe, et un numéro de téléphone mairie disponible 24h/24 pour compenser les absences de réponse du commissariat.

En tant que commandant de gendarmerie de réserve, j'ai l'appétence pour agir vite et fermement.